



Saisir les frontières, pratiquer le genre

Julie Abbou, Perrine Lachenal, Karim Hammou

► To cite this version:

Julie Abbou, Perrine Lachenal, Karim Hammou. Saisir les frontières, pratiquer le genre. Perrine Lachenal; Julie Abbou; Karim Hammou. Dans l'épaisseur d'une ligne. Explorer les frontières du genre, Presses Universitaires de Provence, pp.7-36, 2022, Penser le genre, 9791032003770. halshs-03690453

HAL Id: halshs-03690453

<https://shs.hal.science/halshs-03690453>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

collection
PENSER LE GENRE

Dans l'épaisseur d'une ligne

Explorer les frontières du genre

Julie Abbou, Karim Hammou, Perrine Lachenal

2022

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Aix Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION DILISCO

Saisir les frontières, pratiquer le genre

Julie Abbou

CNRS – Université de Paris, Paris, France

Harim Hammou

Cresppa – CNRS, Paris, France

Perrine Lachenal

CNRS – Centre Norbert Elias, Marseille, France

« La frontière, telle que je la définis et l'habite, est l'endroit où les mondes se touchent, inlassablement. C'est le lieu de l'oscillation constante : d'un espace à l'autre, d'une sensibilité à l'autre, d'une vision du monde à l'autre. [...] La frontière évoque la relation. Elle dit que les peuples se sont rencontrés, quelquefois dans la violence, la haine, le mépris, et qu'en dépit de cela, ils ont enfanté du sens. »

Léonora Miano, 2012, p. 25.

Ce livre est le fruit d'une expérience collective de recherche, et de notre volonté d'en rendre compte. Le projet a pris naissance dans le cadre de l'atelier Éfigies d'Aix-Marseille, qui réunit depuis plusieurs années des jeunes chercheuses et chercheurs engagés dans les études genre, féministes ou de sexualités, et leur offre un espace de solidarité et de co-formation. Le principe et la pratique de l'interdisciplinarité se trouvent au cœur de la vie de cet atelier, avec les défis et les richesses que celle-ci implique.

C'est dans ce chantier interdisciplinaire, au cours de nos rencontres mensuelles, qu'à progressivement émergé la notion de « frontière » comme possiblement commune, et mobilisable depuis chacune de nos disciplines pour penser le genre. La notion de « frontière », dans cette étape exploratoire, apparaissait à la fois comme un outil théorique et une question de terrain. Et c'est ainsi que nous avons décidé de lui consacrer une première journée d'étude, organisée à Aix-en-Provence en mars 2012, puis une seconde à

Marseille en novembre 2013¹. Nous avons alors fait le choix de faire se rencontrer deux termes, « genre » et « frontière », pour ouvrir un espace de discussion sur leur articulation, et la manière dont ils peuvent s'éclairer l'un l'autre. Nous proposons comme point de départ à cette lecture de la frontière par le genre, et du genre par la frontière, les propositions suivantes, inspirées des approches féministes matérialistes, des études de genre, et de la tradition sociologique de l'interactionisme :

- d'une part, l'existence d'une frontière est toujours relative, et tributaire d'un processus – aucune frontière n'est donnée une fois pour toute ;
- d'autre part, les frontières sont le fruit d'activités collectives réitérées : les gens font et défont sans cesse diverses frontières sociales, par des opérations à la fois matérielles – répartir, organiser, ordonner les êtres et les choses – et discursives – assigner ou contester une place ;
- enfin, nous proposons de partir du postulat qu'étudier une frontière ne revient pas à chercher une ligne de démarcation univoque, mais le lieu d'un partage dichotomique – lieu où la bicatégorisation fait l'objet d'un travail social, et est donc problématique au moins à ce titre.

Les intervenantes réunies lors de ces journées d'étude – linguistes, géographes, historiennes, anthropologues, sociodémographes, etc. – ont répondu à l'invitation d'explorer, à partir de leurs terrains propres et de leurs disciplines respectives, les processus circulaires par lesquels le genre sépare ou subvertit des partages, et par lesquels les frontières genrent les personnes, les objets, les discours dont elles aménagent les circulations.

Lors de la première journée d'étude, c'est la plasticité relative des partages dichotomiques masculin / féminin que les intervenantes ont mis en lumière. Les contributions, telle celle de Sarah Memmi présente dans ce volume, ont illustré comment certaines activités sociales travaillent des partages en partie instables et marqués par des zones significatives de flou. Filant la métaphore spatiale, il nous est alors apparu opportun d'approfondir l'idée qu'une frontière est un lieu, soit moins une ligne de démarcation clairement tracée qu'une « zone-frontière » où les partages, donnés pour évidents à mesure que l'on s'éloigne de cette zone, y apparaissent bien plus troubles.

Lors de la seconde journée d'étude, nous avons voulu interroger plus étroitement cette métaphore de la frontière à partir du registre spatial. Partant du constat que la différence de sexe participe à modeler à la fois matériellement et symboliquement l'espace (Tabet, 1998 ; Scott, 1998 ; Feldman, 2018), nous souhaitons soulever plusieurs questions. Quels sont les effets de la division sexuelle du travail sur l'aménagement des lieux ? Comment le genre soutient-il

¹ Ce volume doit ainsi énormément à Francesca Arena et Elsa Zotian, co-organisatrices des journées d'étude et interlocutrices précieuses dans l'élaboration des réflexions publiées ici, jusque dans ses dernières versions. Nous tenons également à remercier Anne-Marie Devreux et Lucia Direnberger, ainsi que l'association Efigies, l'ensemble des participantes aux journées d'études et nos soutiens institutionnels, en particulier le Centre Norbert Elias et le Cresppa qui ont aidé à la publication de ce livre.

l'existence de mondes imaginés ? De quelles façons et avec quels effets certains espaces se voient-ils investis de connotations genrées ? Par ailleurs, l'ancrage spatial des pratiques sociales dans des lieux, des sites, des territoires, des parcours ou des trajectoires participe à la production de systèmes binaires liés au genre. Que nous aident à penser les mécanismes de ségrégation sexuelle de l'espace ? De quelles manières les mobilités géographiques engagent-elles le genre ? Comment les enjeux géopolitiques mobilisent-ils le genre ?

Face à ces questions, les riches contributions des intervenantes, dont celles d'Ilaria Simonetti, Lola Gonzalez, Émilie Francez et Julie Abbou présentes dans ce volume, ont contribué à démystifier le caractère « spatial » de la métaphore des frontières. L'espace n'est le point butoir de la réflexion sur la frontière que si l'on en reste à une conception naturaliste et réifiée de l'espace, battue en brèche par les géographies culturelles. Comme le résument Lucia Direnberger et Camille Schmoll, il s'agit donc d'aller « au-delà du fétichisme spatial et de l'espace métaphorique » (Direnberger et Schmoll, 2014).

La qualité des interventions et des discussions qui ont eu lieu lors de ces deux journées nous ont conduit à ouvrir un nouveau chantier, dont cet ouvrage est le fruit. Nous y proposons de reprendre la notion de frontière comme outil méthodologique d'enquête dans le cadre des recherches féministes et des études de genre.

« Matérialistes » vs « queer » : le choix de ne pas choisir

Dans un article désormais classique, l'historienne Joan Scott a qualifié le genre de « catégorie utile » de l'analyse, permettant entre autres de « signifier les rapports de pouvoir » (Scott, 1988 : 140) et de penser « l'organisation sociale de la relation entre les sexes » (*ibid.* : 126). Le genre apparaît alors comme relationnel et processuel. La sociologue Christine Delphy insiste dans le même sens sur l'importance de concevoir le genre, non pas comme la part sociale de la division, mais comme la division même et de porter le regard vers « le principe de partition » (Delphy, 2001 : 253) plutôt que sur les parties divisées. Le genre précède en ce sens les « sexes », entendus comme des catégories – ou positions – produites par ce dernier. En 1907, la féministe anarchiste He-Yin Zhen forgeait, quant à elle, la notion de *nannü* (contraction du chinois *nan* 'masculin' et *nü* 'féminin') pour s'attaquer au marquage même de la distinction homme/femme, et lire la catégorisation – plutôt que les catégories qui en résultent – comme la source d'un rapport de domination (Liu *et al.*, 2013).

Cette irréductibilité de l'expérience aux catégories construites et manipulées pour en rendre compte ou s'y orienter pointe vers les limites sociologiques d'une approche strictement symbolique. C'est ainsi que Lamont et Molnár (2002) proposent de distinguer frontières symboliques et frontières

sociales. Mais c'est aussi un constat qui peut conduire à faire retour sur la notion de condition, fortement critiquée pour son caractère non relationnel (Devreux, 2004). He-Yin Zhen proposait ainsi dès le début du xx^e siècle une catégorie – « moyen d'existence » (*livelihood*), pour saisir cette expérience pratique du monde qui n'est ni indépendante de l'expérience signifiante, ni limitée à elle. L'opposition idéal / matériel (Godelier, 1984), et le concept de rapport social (Daune-Richard et Devreux, 1992 ; Kergoat, 2012) visant à articuler ces notions procède de même, sur un plan plus théorique.

Dans les années 1990, le développement de la pensée « *queer* » participe à ouvrir de nouveaux chantiers, qui engagent les études de genre vers des réflexions post-identitaires :

Plutôt que de simplement défendre les droits des femmes ou les droits des homosexuels à vivre leurs vies aussi authentiquement que les dominants, le mouvement « *queer* » a cherché à constituer les identités minoritaires en sites de critique et de déconstruction politique des normes majoritaires. (Bereni, Chauvin, Jaunait et Revillard, 2012 : 50.)

En France, les approches féministes matérialistes, notamment ancrée en sociologie et en anthropologie, et les approches *queer*, qui se diffusent via la philosophie et les études littéraires, se sont longtemps développées en parallèle. Chacune de ces traditions, en partie institutionnalisées dans le monde académique, porte des critiques de poids à l'autre.

Du côté de certaines analyses matérialistes (Mathieu, 2014 ; Masson et Thiers-Vidal, 2002), « le *queer* » est suspecté de négliger la dimension systématique de l'antagonisme entre oppresseurs et opprimées ; de relativiser radicalement l'idée d'un vécu commun aux femmes ; d'accentuer l'attention aux constructions discursives au détriment des pratiques et des organisations sociales ; et enfin d'occulter par une attention exclusive aux resignifications et aux jeux avec les identités genrées les limites (notamment structurelles) de l'action individuelle et de la volonté pure. Un danger qu'Elsa Dorlin résume comme une « [dissolution] des rapports de domination dans une vision festive et naïve des identités » (Girard, 2007 : 54).

Du côté de certaines approches *queer* (Saint Hilaire, 1999 ; Bourcier, 2003), « le féminisme matérialiste » se voit reproché une tendance à réifier les classes de sexe jusqu'à renaturaliser les catégories et leur binarité, au détriment notamment de tous les « non-alignés » ; d'imposer un « fondationalisme hétérocentré », posant un « nous les femmes » a priori (une « sororité essentialisante » résume Sam Bourcier) ; d'occulter la race – le sujet politique Femme devenant le fondement d'une supériorité morale absolue dont les Blanches auraient le privilège ; de s'appuyer sur une conception caricaturale du pouvoir, extérieur aux agents et s'imposant d'en haut de façon monolithique et fixiste ; de faire enfin des dominé-e-s de pures victimes, niant leur agentivité et donc leurs possibilités de résistances.

Les années 2000, en particulier, ont été le théâtre d'un affrontement théorique parfois caricatural (Discepolo et Lebeuze, 2010), auquel contribuent des décalages de contexte politique et scientifique. Gail Pheterson (1996) souligne ainsi la faible visibilité, depuis les États-Unis, de l'anti-essentialisme du féminisme matérialiste français – et les malentendus qui peuvent s'en suivre dans le dialogue trans-atlantique, tandis que le constructionnisme anglo-américain s'associe à des stratégies des groupes dominés dans lesquelles l'identité joue un rôle central, générant de virulentes critiques de la part des matérialistes françaises. Une accusation réciproque d'essentialisme continue ainsi à éloigner les deux courants.

Pourtant, les passerelles ne manquent pas.

Si nul ne peut nier que des configurations féministes singulières se soient actualisées selon les contextes sociaux, politiques et religieux dans différents pays, force est de constater que les transferts culturels de pays à pays ont été la matrice des argumentaires et souvent des référents pour les luttes féministes. (Bereni, Lagrave, Roux et Varikas, 2011.)

Prenons par exemple l'approche foucauldienne du pouvoir, souvent citée comme pierre de touche du renversement de la problématique de l'oppression dans les théories *queer*. Foucault, dans le premier tome de son *Histoire de la sexualité*, conteste bien l'idée qu'il y aurait « au principe des relations de pouvoir, et comme matrice générale, une opposition binaire et globale entre les dominateurs et les dominés, cette dualité se répercutant de haut en bas, et sur des groupes de plus en plus restreints jusque dans les profondeurs du corps social » (Foucault, 1976 : 124). Mais il ajoute immédiatement que

les rapports de force multiples qui se forment et jouent dans les appareils de production, les familles, les groupes restreints, les institutions, servent de support à de larges effets de clivage qui parcourent l'ensemble du corps social. Ceux-ci forment alors une ligne de force générale qui traverse les affrontements locaux, et les relie ; bien sûr, en retour, ils procèdent sur eux à des redistributions, à des alignements, à des homogénéisations, à des aménagements de série, à des mises en convergence. (*ibid.*)

C'est dire qu'il n'y a rien de radicalement incompatible entre cette conception des relations de pouvoir et l'approche en termes de rapports sociaux de sexe, et les notions même de patriarcat (Delphy, 1997), ou de sexage (Guillaumin, 1992), que l'on peut comprendre comme des façons de décrire de telles « lignes de force » générales qui traversent l'ensemble du corps social et tendent à le diviser en deux catégories opposées, antagoniques, et hiérarchisées : hommes et femmes.

On peut en dire autant de l'« essentialisme » prêté aux féministes de la deuxième vague. La critique est contestable, au moins en ce qui concerne les féministes matérialistes. Outre que le concept de « classe des femmes », produit social et historique, n'a de sens que par rapport à l'horizon de sa disparition, les approches empiriques développées par la sociologie des rapports sociaux

de sexe interrogent dès la deuxième moitié des années 1980 « des positions de sexe « frontières » », affirmant que « les rapports sociaux sont des réalités en flux » (Flament, 1989 : 103) tributaires par exemple de la position de classe ou des variations au cours du cycle de vie.

Aussi, nous situons notre contribution dans la lignée des plaidoyers pour une association plutôt qu'une opposition de ces conceptions du genre qui se sont multipliées depuis quelques années. Ainsi, pour Dorlin,

le *queer* arrive avec deux ressources théoriques et politiques majeures, dont nous ne pouvons pas nous passer : d'une part, la réflexion sur la sexualité (ou plutôt sur les sexualités) et la force subversive d'une critique radicale de l'hétéronormativité, et d'autre part, l'apport du féminisme noir américain, le Black Feminism, et des féminismes « subalternes », notamment indien. (Girard, 2007 : 57.)

Sophie Noyé (2014) plaide quant à elle pour une meilleure prise en compte par les études *queer* des approches en termes de rapports sociaux, soulignant en particulier les études critiques récentes qui resituent les luttes féministes dans le contexte politique et économique néolibéral contemporain. De son côté, la sociologie des rapports sociaux de sexe faisait le deuil des conceptions marxistes les plus incompatibles avec une telle approche, notamment l'idée d'une hiérarchie causale entre les niveaux du réel – l'idéal étant réduit à une expression des rapports matériels (Devreux, 2004 : 48). Elle a également clarifié sa conception de la « classe des femmes », pensée comme indissociablement solidaire et hétérogène (Juteau, 2010 ; Guillaumin, 1979).

Par ailleurs, une partie du mouvement *queer*, qui était au départ « insubordination » (Eribon, 2003 : 397) contre les « étiquettes », s'est progressivement figé et vidé de son contenu critique, perdant ainsi de son potentiel subversif et devenant lui-même une sorte de label à la mode, prisé par les maisons d'édition et institutionnalisé dans les universités. Pour Teresa de Lauretis, le mot « queer » est vite devenu « une créature conceptuelle vide de l'industrie du livre » (1990 : 52). De même, la progressive banalisation du terme « genre », via notamment son institutionnalisation dans les programmes de développement des agences internationales et les politiques publiques des institutions étatiques, a participé ces dernières décennies à sa réification et à certains « mésusages » laissant progressivement dans l'ombre sa dimension dynamique (Scott, 2012). C'est faisant face à cette tendance « immobiliste » qu'il est possible de comprendre, nous semble-t-il, l'usage de l'expression « système du genre » remettant au cœur de l'analyse la figure de l'articulation (Bereni, Chauvin, Jaunait et Revillard, 2012 : 10).

Enfin, un vaste débat qui nous intéresse particulièrement s'est noué autour de la notion d'intersectionnalité (Crenshaw, 1991). Il a incité les approches féministes matérialistes à prendre au sérieux les rapports sociaux de race (Kergoat, 2012 : 20), mais a aussi contribué à ce que les féminismes *queer* accordent une attention plus soutenue aux systèmes d'oppression multiples (Dorlin, citée dans

Girard, 2007). Et pour l'ensemble du champ des études de genre, la réflexion autour de la notion d'intersectionnalité conduit à interroger plus frontalement les rapports de pouvoir au sein de l'université (Aït Ben Lmadani et Moujoud, 2012 ; Bilge, 2013) et les effets de dépolitisation ou de banalisation que produisent les logiques dominant les champs académiques, déjà dénoncé autour du concept de « genre » (Scott, 2012) ou « queer » (de Lauretis 1990). Sirma Bilge relevait ainsi avec étonnement le succès du concept d'intersectionnalité dans les sphères académiques et politiques, se demandant « si l'attrait exercé par ce terme faisant allusion à une figure géométrique ou encore à un carrefour routier ne s'expliquerait pas dans une certaine mesure par son caractère plus aseptisé, donc perçu comme moins menaçant que des notions comme racisme, sexisme et oppressions multiples » (Bilge, 2010 : 45). De même, la figure géométrique de l'intersection ne rend compte que partiellement, dans nombre d'usages académiques actuels, des dynamiques de conjonction et de coproduction des rapports sociaux et son caractère « cumulatif » peut alors sembler gênant. Car même si les axes initiaux – sexe, classe, race – ont été complétés par d'autres catégories de hiérarchisation – l'âge et la sexualité en premier lieu – un usage de l'intersectionnalité comme simple logique d'énumération demeure. Celui-ci condamne, nous semble-t-il, la pensée à buter contre l'impossibilité d'épuiser et de lister ce qui constitue, relationnellement, un individu ou au mieux, à se rabattre sur un énigmatique, mais non moins signifiant, « *et caetera* ».

Ce chantier en cours, relatif à la représentation terminologique des rapports sociaux a nourri notre réflexion collective sur la frontière. Nous nous plaçons dans ce travail dans une perspective similaire à celle de Sirma Bilge, qu'elle décrit comme « une approche intégrée (holiste) débarrassée d'une vision doctrinaire de l'équivalence inconditionnelle des dominations, dans une intersectionnalité réflexive et critique qui reconnaît l'utilité et s'accommode des dissociations analytiques justifiées et historicisées » (Bilge, 2010 : 62) – incluant donc l'idée qu'il puisse être stratégique de « reconnaître la prépondérance d'une domination spécifique dans un contexte donné » (*ibid.*). Il s'agit là d'une nuance significative vis-à-vis de la tradition de la transversalité des rapports sociaux (Kergoat, 2012 : 96) – explicitement située dans l'ordre des outils heuristiques plutôt que dans celui des faits tenus pour acquis.

De la fracture à la frontière : travailler sur les opérations concrètes de bi-catégorisation

La réflexion collective que nous présentons dans ce volume, centrée autour de l'idée de « frontières de genre », s'inscrit donc dans cette dynamique d'articulation des apports des féminismes matérialistes et des approches *queer*. Lier ces deux approches permet de travailler simultanément et en aller-retour sur les catégories et sur la catégorisation, comme fabrique de la frontière.

L'intérêt renouvelé que les sciences humaines et sociales portent à la notion de « frontière » doit beaucoup à un agenda scientifique international dominé par les universités anglophones (Lamont et Molnár, 2002 ; Pachucki *et al.*, 2007 ; Jones, 2008 ; Riesch, 2010). Il participe d'un tournant spatial qui touche tout particulièrement les études de genre (Louargant, 2002 ; Direnberger et Schmoll, 2014). Et de fait, l'anglais déploie une variété de termes dont il est tentant de tirer profit. Plusieurs chercheurs et chercheuses ont suivi cette piste. Distinguant *border* et *boundary*, Didier Fassin souligne par exemple que ce couple de termes « permet de nommer, et donc de différencier, les frontières externes et internes d'une société » (Fassin, 2010 : 6). Si la notion de frontière externe (*border*) renvoie à l'imaginaire de la territorialité et de l'État, la notion de frontière interne (*boundary*) connote les multiples fractures susceptibles de traverser un groupe humain, ses « frontières sociales » – risquant ainsi de laisser croire que les frontières externes, elles, seraient moins sociales.

Mais il est un troisième terme encore, en anglais, chargé d'une histoire de violence, qui mérite l'attention : *frontier*. Popularisé par l'historien Frederick Jackson Turner, le terme désigne d'abord la zone de conquête des colons avançant toujours plus vers l'Ouest du continent américain. Problématisant la frontière en termes de contacts inter-culturels dynamiques, Turner privilégie le point de vue de l'une des parties en présence – les colons – et propose une thèse profondément ethnocentrique (Forbes, 1968 : 205). Érigée, à la suite de Turner, au rang de mythe national, la frontière de l'Ouest est réinterrogée par des travaux critiques dans les années 1980 (Hämäläinen et Truett, 2011 ; Massip, 2012).

Plus qu'une ligne de démarcation, une séparation simple et univoque, la notion de *frontier* connote une zone-frontière ou une marche, à la fois mouvante et ouvrant un lieu dans lequel des activités concrètes se déploient, « un espace d'accolement permanent » (Miano, 2012). Pour le géographe Ladis Kristof (1959 : 270), l'existence de zones frontière relève d'un phénomène de la vie ordinaire – la tendance à l'expansion des groupes humains. Il faut alors immédiatement souligner que ce mouvement implique aussi son envers : la tendance à la restriction et l'aliénation de l'espace vécu, voire « la disparition du monde connu » (Miano, 2013²). Autrement dit, si l'on refuse tout déterminisme vitaliste, la notion de frontière est indissociable de l'idée de rapports sociaux inégaux, se soldant parfois dans la violence ultime que représente le génocide.

La conception de la frontière comme une zone d'élaboration d'identifications nouvelles a été interrogée dans les analyses des féministes africaines-américaines et chicanas (Anzaldúa, 2007). Ce n'est donc pas une surprise de voir cette ligne de pensée revenir sous la plume d'une écrivaine comme Léonora

² Merci à Claire Ducournau d'avoir attiré notre attention sur la généalogie de ce thème dans la littérature africaine, crucial au moins depuis l'ouvrage *Things Fall Apart* de Chinua Achebe (1958).

Miano, revendiquant son afropéanité, et s'inscrivant dans la tradition de la pensée de la relation et de la créolisation d'Édouard Glissant (1990). On la trouve également dans la tradition sociologique interactionniste, notamment dans l'analyse qu'Everett et Helen Hughes proposaient des rapports inter-ethniques au début des années cinquante. Privilégiant la notion de *frontier* à celle plus spécifique de *minority group*, ils entendent mettre l'accent sur « les processus et les situations de contact par lesquels les peuples se forment³ » (Hughes et Hughes, 1952 : 12). Cette formule insiste sur le caractère instituant du processus de contact – c'est par lui que les peuples se distinguent, se constituent comme tels. Malgré cela, les auteurs privilégient plus souvent des formules qui maintiennent l'idée traditionnelle qu'une « situation de contact » met en présence deux ou plusieurs entités pré-existantes, une option qu'il nous paraît opportun de dépasser, comme nous y reviendrons plus loin.

Via la notion de frontière, il nous semble possible de reconnaître la portée du constructivisme radical sur lequel s'appuient les approches *queer*, sans abandonner l'ambition matérialiste visant à décrire et critiquer les structures de pouvoir transversales caractéristiques des rapports sociaux : « exploiter, dominer, opprimer », selon la synthèse qu'en propose Danièle Kergoat (2012 : 19). Une première façon d'appréhender une frontière consiste en ce sens à voir une « ligne de force générale qui traverse les affrontements locaux, et les relie » (Foucault, 1976 : 124). La proposition de regarder aux « frontières du genre » invite ainsi à observer les lieux et les temps où des acteurs précis opèrent des clivages mobilisant la catégorisation de sexe, et ce sans occulter la violence de ces opérations ni leurs effets constitutifs sur les subjectivités. Dès lors, la notion de « frontière » mérite d'être comprise moins comme une simple « ligne », fût-elle de force, que comme une zone, dans laquelle il devient possible d'observer ces *traversées* et ces *reliages*, indissociablement faits de significations et d'objets, et élaborés dans des pratiques concrètes. Elle invite à un voyage dans l'épaisseur de ces pratiques de catégorisations qui, d'un même mouvement, distinguent et associent.

Faire sens : du tranchant à l'indistinct et au multiple

En parallèle à ses conséquences matérielles, le mouvement de penser la frontière se déploie aussi dans le discours, par le discours, et ne peut prétendre échapper à la langue. Il semble alors nécessaire de définir le discours – comme lieu du symbolique – à partir duquel nous proposons de penser la frontière, en lien avec les rapports concrets.

Le genre est un processus de catégorisation : une fabrique de signe, une signification sociale, comme l'appelle Ochs (1993), donc, et conséquemment une distribution, une répartition de sens assignés. Cette assignation – cette

3 « We study [...] the processes and situations of contact in which peoples are made. »

mise en signe – fonctionne par un renvoi de différents traits aux extrémités masculines et féminines d'un axe de signification du genre. Dans ce processus de catégorisation,

il faut donc disposer du schème de la séparation, et de son produit essentiel, toujours présumé déjà dans l'opération du schème de la séparation : le terme, ou l'élément. À partir de quoi pourrait-on séparer deux objets, si ce n'est à partir de traits ou termes – à la limite d'un seul terme, le point qui sépare deux segments en deux – déjà posés comme séparés ? Le schème de la séparation, ou de la discrétion, n'est pas seulement irréductible ; son application présuppose qu'il a déjà été appliqué. Mais poser un terme ou un élément comme distinct et défini implique minimalement qu'on le pose dans sa pure identité à soi, et dans sa pure différence à tout ce qui n'est pas soi. (Castoriadis, 1975 : 331.)

Produire le genre revient donc à fabriquer de l'identique et de la frontière catégorielle. Pour cela, il s'agit de trier, de distribuer, et d'indexer, comme dans une bibliothèque. Les livres d'une bibliothèque, s'il est évident qu'ils font sens et se tiennent en eux-mêmes tout autant qu'ils participent d'une conversation dialogique à vaste échelle, sont assemblés en collection. Cette indexation est une proposition de rajouter du sens au sens déjà contenu dans les livres eux-mêmes, elle permet d'ajouter une couche de sens supplémentaire. D'une bibliothèque à l'autre, l'index change, se recouvre partiellement, trouve différentes logiques, linéaires ou hypertextuelles, l'index peut être révisé, réarrangé, restructuré. Ainsi la catégorisation est un ajout propositionnel de sens, qui connaît des réajustements. Elle n'est pas juste ou fausse, un livre pourra toujours trouver sa place dans différents indices, mais elle fixe, pour un temps donné, une attribution (Schaeffer, 1989).

Il en va de même pour le genre. Des comportements, des traits physiques, des espaces, des qualificatifs, etc. sont indexés au masculin et au féminin. Et tout comme en bibliologie, différents index cohabitent. Différents régimes de genre négocient la place du curseur qui partitionne entre masculin et féminin, la linéarité de l'axe, son continuum ou sa bipolarité, le contenu des pôles, etc. Différents index du genre cohabitent, s'affrontent, s'allient, se supportent, etc. Mais l'analogie s'arrête là, car si en bibliothèque, les frontières intercatégorielles distinguent parmi des objets, concernant le genre, elles assignent des individus, façonnés par/façonnant des rapports de pouvoir. Les différents index du genre sont donc des signes idéologiques coexistant, mais ils sont également l'un des lieux même de l'affrontement, car :

[...] dans tout signe idéologique s'affrontent des indices de valeur contradictoires. Tout signe idéologique vivant a deux visages [...]. Toute critique vivante peut devenir louange, toute vérité ne peut manquer de paraître à certains le plus grand des mensonges. (Voloshinov, 1929 : 44.)

La dimension sémiotique du genre n'est alors pas qu'une représentation symbolique au sens de ce que serait une carte vis-à-vis d'un territoire supposé réel et préalable. Elle est une proposition de signification par la répartition

des éléments en jeu. Et si différentes propositions cohabitent, c'est qu'il y a une nécessaire polysémie du genre, une négociation perpétuelle des catégorisations. Paul B. Preciado, Farida Belghoul ou Catharine MacKinnon ne s'opposent pas tant sur l'existence du concept de genre, que sur le contenu de ce rapport tout autant que sur ce qu'il doit être : « ceci est masculin, ceci est féminin », « le féminin, c'est ceci ou ce n'est pas cela », « les hommes ne sont plus ce qu'ils étaient », « les femmes doivent pouvoir disposer de leur corps », etc. On négocie donc simultanément la validité de la catégorie d'analyse « genre », les frontières entre les différentes idéologies du genre et le contenu idéologique de chaque signe/catégorie du genre (le masculin et le féminin). Ces rapports entre les différentes propositions de catégorisations – qu'elles soient solidifiées, instituées ou non – sont le seul accès que nous ayons pour saisir la réalité du genre.

Les taxons du genre ne sont donc jamais univoques. Au contraire, les propositions de mise en ordre du monde, en l'occurrence de mise en ordre du genre (ou de mise en désordre du genre) sont hétérogènes. Un arrangement donné du genre n'est toujours qu'une proposition majoritaire.

La frontière, comme pratique de distinction, inhérente à la pratique de classification, est donc à la fois son fondement et sa brèche. Problématiser la frontière permet de souligner à la fois l'incertitude du classement, de la mise en ordre du monde, et le caractère pratique de cette activité, discursive ou non. Pour interroger la fabrique des catégories de genre, il est alors nécessaire de repérer les marqueurs axiologiques, c'est-à-dire de repérer dans chaque contexte l'axe de valeurs sur lequel le genre est articulé. Si cette lecture en termes d'axes implique encore une vision linéaire, c'est dans la superposition des différents axes proposés qu'apparaît le flou de la frontière. Prendre en compte l'hétérogénéité des axiologies du genre permet de dé-limiter la bicatégorisation au profit de l'interstice : « expérimenter des interruptions des phénomènes tenus jusque-là pour universels et faire ainsi émerger un tout nouveau jeu de significations » (Whorf, 1940 : 212).

Au-delà de la question majeure de l'index, se pose alors la question de la nature des catégories elles-mêmes. En chinois classique, le polysème *bian* signifie *discuter*, *argumenter* mais aussi *distinguer*, *découper* (polysème dans lequel on retrouve le même radical que dans la *lame du rasoir*). Tout comme *zhi* signifie *découper*, *instituier*. Il y a là l'idée que la catégorisation du monde consiste à trancher dans le vif du réel, par le langage. Nommer le genre, c'est donc faire une découpe dans la réalité. Découpe qui peut être à l'image de la chair tranchée, mais aussi découpe de lumière, comme au théâtre, et qui est « enceinte de la connaissance comme de l'oppression » (Guillaumin, 2002 : 252). Dire le genre, c'est prendre parti sur le monde, c'est une manière de faire signifier cette réalité : « Nous découpons la nature, l'organisons en concept, lui assignons des significations. Nous ne pouvons pas parler sans souscrire à une organisation et une classifi-

cation »⁴ (Whorf, 1940 : 214). Butler ne dit rien d'autre lorsqu'elle rappelle que la puissance catégorielle du genre participe d'une fabrique de l'intelligibilité (Butler, 2006). Mais là encore, il faut rappeler l'hétérogénéité des découpes, la polysémie du genre qui crée du clair-obscur, des zones grises. Si cette découpe est, comme on l'a dit, idéologique, comment alors cohabitent les différentes idéologies ? En d'autres termes, de quoi est fait le clair-obscur résultant de l'hétérogénéité des index de genre ? Et pourquoi ce clair-obscur paraît-il, d'ordinaire, si tranché – blanc ou noir, masculin ou féminin ?

Garcia et Milani proposent de penser les idéologies en termes d'airs de famille :

Bien sûr, il y a des connexions entre [différents idéologies], mais elles ne sont pas caractérisées par un trait commun essentiel. Elles présentent simplement une série de similarités qui se chevauchent. Pour employer le vocabulaire de Wittgenstein, elles présentent simplement un air de famille. Cette idée signifie que chaque trait n'est pas nécessairement partagé par chaque membre de la « famille ». [...] Wittgenstein le dit dans les termes suivants : « les similarités apparaissent et disparaissent ». (Garcia et Milani, 2013.)

On a donc des superpositions d'idéologies du genre qui partagent des airs de famille. Par exemple, *queer* et féminisme matérialiste partagent le trait anti-essentialiste dans leur lecture du genre. De même, on peut lire les performances de féminités ou de masculinités en termes d'airs de famille : la féminité prêtée à certaines soldates israéliennes, qui prennent en charge des tâches du front de guerre tout en incarnant la figure maternelle à protéger telle Dana, la major réserviste « femme de Plomb durci » (voir Simonetti dans ce volume) recoupe partiellement (et seulement partiellement) la féminité de Dana, la journaliste « arabe-israélienne » qui assume dans son couple le rôle de celle qui peut circuler relativement aisément dans le territoire, rôle traditionnellement attribué à l'homme (voir Memmi, dans ce volume). Chacune de ces femmes performe une féminité locale et irréductible l'une à l'autre, toutes deux le font de manière hybride par rapport aux contenus des catégories de genre disponibles en un temps et un lieu donnés, et en même temps un travail d'articulation de leur situation peut se saisir de prises aussi arbitraires que leur prénom ou aussi analogiques que leur « féminité » pour tracer une ligne qui les situera dans la même classe.

Les frontières idéologiques ne sont alors rien d'autre que des affirmations de distinction. Ce sont des dessins sur le sable, qu'il faut perpétuellement redessiner, réaffirmer, figer pour les faire exister et les rendre effectives. Cela implique de les solidifier, de les institutionnaliser par des rapports de pouvoir, autrement dit d'en faire des normes exportables, ou du moins des substrats qui se sédimentent et peuvent déteindre au-delà du contexte où

4 Ici l'emploi du terme « nature » est à replacer dans le contexte des sciences du langage. Whorf réfère en fait à la réalité extra-linguistique.

ils ont émergés. Les dispositifs qui ont pu être décrits en termes de sexage (Guillaumin, 1992), de mode de production domestique (Delphy, 1997), ou de contrainte à l'hétérosexualité (Tabet, 1998 ; Wittig, 2001) fournissent de bons exemples de cette sédimentation et de sa puissance d'imposition, qui va se superposer à d'autres découpes et les transformer.

Cette solidification du genre pose la question de la structure. La structure du genre comme rapport de domination, et ses nécessaires catégorisations, repose sur une approche structuraliste, défendue par Saussure au début du siècle dernier. Saussure le définit comme l'accent sur les relations entre les termes plutôt que sur les termes eux-mêmes et, pour cela, le recours à la formalisation. Le structuralisme saussurien repose donc sur la notion de catégorisation contrastive, et présente ainsi « un système de formalisation par paires, par opposition, à la fois simple et séduisant, car exportable. » (Chevalier, cité dans Dosse, 1991 : 79). Il s'est diffusé dans un vaste paysage disciplinaire, sous deux formes : une appréhension qu'on peut qualifier de nominaliste, qui pense le système comme virtuel, comme un outil pour bâtir une théorie (de la langue, de la société, etc.) et une appréhension plus réaliste, ou holistique, qui pense la réalité même comme systématique. La structure est alors ontologique et n'attend que d'être découverte.

La structure du genre a longtemps été le thème central des recherches féministes, comme nous l'avons rappelé au début de cette introduction. Il s'agissait de mettre à jour le caractère dichotomique du genre comme précédant les catégories de genre elles-mêmes, de montrer que le genre était une relation plutôt qu'une essence. Mais cette lecture régulée est à son tour interrogeable, car elle va souvent résulter en une mise au centre du modèle analogique et de grandes taxinomies structurales, qui reposent sur des tracés de séparation qui fondent des unités discrètes. En empruntant à la linguistique, et en particulier aux approches herméneutiques, les débats sur les rapports entre structure et pratiques, on peut apercevoir certaines de ces limites.

Sextus Empiricus écrivait à propos de la langue qu'il suffit qu'un locuteur dise autrement pour que la règle ne soit plus universelle, et qu'il faut se méfier de supposer des règles absolues, là où il n'y a que des tendances :

S'il y a règle universelle, elle a été établie en passant en revue tous les mots un à un et en constatant l'analogie qu'ils peuvent comporter, ou bien elle n'a été établie que sur une revue partielle. Mais il ne peut s'agir d'une revue exhaustive. [...] Là-dessus certains répliquent, de façon ridicule, que la règle universelle se tire d'une majorité de cas. C'est ne pas se rendre compte de la différence qu'il y a entre « universel » et « majorité ». (Sextus Empiricus, cité dans Douay et Pinto, 1991 : 13.)

Cette remise en question d'un structuralisme holiste est transposable à la structure sociale, et permet de repenser à nouveaux frais la question du façonnage des expériences individuelles par le genre, et plus largement, les rapports de pouvoir. En remplaçant quelques mots, on peut lire ainsi

le passage de Sextus Empiricus, comme une approche non-structuraliste du genre :

S'il y a [catégorie] universelle, elle a été établie en passant en revue [toutes les opérations de catégorisation une à une] et en constatant l'analogie qu'[elles] peuvent comporter, ou bien elle n'a été établie que sur une revue partielle. Mais il ne peut s'agir d'une revue exhaustive. [...] Là-dessus certains répliquent, de façon ridicule, que la [catégorisation] universelle se tire d'une majorité de cas. C'est ne pas se rendre compte de la différence qu'il y a entre « universel » et « majorité ».

En d'autres termes, les catégories de genre sont efficaces parce que majoritaires, mais sont toujours susceptibles d'être contredites. « Si l'analogiste est ridicule, poursuivent Douay et Pinto, c'est que son objet d'amour – cette analogie dont il fait la *nature* de la [société] – n'exerce pas sur tous les [acteurs], ni même chez tous les [tenants de l'ordre du genre], la séduction qu'il croit⁵. » Sextus Empiricus admet au contraire l'idée d'une réalité où le faisceau des déterminations multiples, qui n'exclut pas une part d'indétermination, engendre des *hapax*, des cas uniques qui font figures d'exceptions. Dans cette lecture, les analogistes qui pensent la société comme un système régulé s'opposent aux anomalistes. L'anomalie est alors incompatible avec l'analogie, qui fonctionne comme d'incessants rappels à l'ordre du genre. Au contraire, si on sort du modèle analogiste pour penser le genre, les catégories et leurs frontières peuvent devenir perméables à toutes sortes d'anomalies, elles ne sont que des propositions.

Cette lecture du genre comme un rapport propositionnel permet de réintroduire l'hétérogénéité du genre plutôt que l'unicité d'une structure du genre. Mais à elle seule, elle ne suffit pas à saisir les rapports de pouvoir réalisés par le genre. Il faut alors plutôt définir la structure comme la résultante d'un processus de catégorisation *réussi*, comme le résultat de forces centralisatrices, institutionnalisantes, en tant que modes de figement des pratiques. Cela permet de penser le genre comme une forme. Rastier définit une forme par son caractère transposable, comme « une *famille* de transformations » (Rastier, 2006 : 107). Le masculin et le féminin (et leur rapport) se transposent d'un contexte à l'autre, actualisant différents contenus : différentes pratiques, différents objets, différents espaces, etc. On peut alors penser une idéologie du genre comme un texte, dans lequel il y a des points réguliers (isotopies) et des points singuliers (allotopies) (*ibid.*). C'est-à-dire que certains éléments signifiants du genre sont réitérés (les points réguliers), tandis que d'autres font rupture (les points singuliers). Le fonds sémantique d'une idéologie de genre est donc constitué par un faisceau de régularités, et le masculin et le féminin sont des molécules sémiques qui vont se déployer sur ce fond :

5 « Si le grammairien analogiste est "ridicule", poursuivent Douay et Pinto, c'est que son objet d'amour – cette analogie dont il fait la *nature* de la [société] – n'exerce pas sur tous les locuteurs, ni même chez tous les grammairiens, la séduction qu'il croit. » (Douay et Pinto, 1991 : 13)

Alors qu'un fond homogène instaure une globalité du texte, les formes sémantiques la transforment par leurs évolutions en totalité progressive. L'homogénéité relative du fond sémantique et l'évolution des formes font de la textualité un réseau unique et complexe susceptible de divers parcours [d'interprétation] [à] la cohérence postulée. (Rastier, 2006 : 106.)

Appliqué au genre, cela signifie que dans une situation donnée, il y a quelque chose de commun du genre, qui fait que nous pouvons reconnaître collectivement des assignations ou des performances comme étant du féminin ou du masculin, mais que des assignations ou performances particulières peuvent tantôt participer à solidifier ce fonds sémantique du genre, tantôt s'en distinguer pour produire de nouvelles assignations ou performances (de nouvelles formes) de ce que sont (ou doivent être) le féminin et le masculin. Chaque situation étant une articulation « unique et complexe » du genre, susceptible d'être interprétée (et vécue) différemment par les différents acteurs de cette situation.

Cette lecture du genre comme un texte possède l'avantage de saisir simultanément les rapports de pouvoir structurés et les négociations des frontières du genre, qui produisent du flou tant entre les catégories de masculin et de féminin comme formes figées qu'entre les idéologies du genre qui s'allient ou s'affrontent. Cette négociation peut être conflit, lente évolution, réagencement ou rupture. Une telle approche rhétorique du genre comme rapport social permet alors de prendre les frontières du genre comme espace d'interprétations divergentes, en tout cas hétérogènes du genre, et donc espace de réflexion révélateur des pouvoirs et résistances à l'œuvre.

La génération des fonds et des formes s'opère par rectification répétée, reformulations, corrections et reprises, si bien qu'en quelque sorte un texte se génère en se réinterprétant : sa production est déjà une interprétation, et le locuteur ou l'acteur en paraphrasant ou rectifiant son propos ne cesse de s'interpréter lui-même [...]. Le sujet n'est pas ou pas seulement un manipulateur de catégories transcendantales : il est triplement situé dans une tradition [...]; dans une pratique [...]; dans une situation qui évolue et à laquelle il doit s'adapter sans cesse. (Rastier, 2006 : 112-113.)

Tout comme Butler (1993) met l'accent sur la réitération dans la fabrique du genre, Rastier propose ici que la génération du sens fonctionne par reprise. Mais il est deux éléments plus particuliers qu'il faut souligner : la notion de rectification, et celle de triple situation.

L'idée de rectification révèle qu'il ne suffit pas de réitérer les assignations de genre pour qu'elles soient efficaces. Il faut également les ajuster en permanence. C'est une notion que l'on retrouve dans la philosophie chinoise classique avec le débat autour de « la rectification des noms (*zhengming*) » (Cheng, 1997), initié par Confucius (551-479 avant J.C.) et discuté notamment par le taoïste Tchouang-tseu (IV^e siècle avant J.-C.), puis par le sophiste Gongsun Long et le confucéen Xunzi (début du III^e siècle avant J.-C.). Pour les confucéens, il y a un enjeu à rectifier les noms, qui doivent dire la réalité

de manière ordonnée, afin que la réalité le soit. Dans le sillage du philosophe Tchouang-tseu, on peut au contraire postuler un nécessaire flou du langage qui puisse prendre la réalité « à rebrousse-poil » et s'appuie sur une justesse subjective car la réalité à propos de laquelle on parle est mouvante, « toute chose est tantôt un “cela”, tantôt un “ceci” » (cité dans Billeter, 2008 : 126). Qu'on choisisse une posture normative ou subversive, l'assignation du genre est donc toujours à re-(dé)faire. Les frontières catégorielles du genre sont en constante reformulation.

Rastier ajoute que le sujet est toujours triplement situé dans une tradition, une pratique et une situation. Cela implique que chaque interaction s'inscrive dans un déjà-là du genre, une situation qui articule des interprétations hétérogènes de la part de ses participants, et enfin des pratiques de chacun de ces participants. Le genre fonctionne alors comme un moteur sémiotique, qui va participer à chacun de ces trois éléments. Il est donc une norme avant d'être un système :

Là où les règles exigent ou excluent, les normes suggèrent et permettent. Là où les règles stipulent le possible in abstracto, les normes en restent au probable. Les règles [...] pourraient bien n'être que des normes invétérées érigées en règles par la tradition normatives. (Rastier, 2007 : 9.)

Cette approche permet de penser les idéologies du genre dans leur polysémie, leur hétérogénéité, en termes de réseaux de valeurs tramant le monde social et en tension les uns avec les autres. Et de penser alors l'institutionnalisation des découps du genre comme négociable. Nous faisons et assistons à différentes interprétations des rapports sociaux hommes-femmes et de ce qu'ils devraient être. Elle permet une lecture non monosémique du genre, tout en maintenant l'accent sur les relations plutôt que les termes. Précisément, la nécessaire polysémie de la puissance catégorielle du genre et les différences d'interprétation de ces catégories, dessinent les relations comme des fabrique de frontières. Les frontières du masculin et du féminin mettent en jeu des volontés antagonistes entre deux éléments / groupes à séparer, comme entre celui qui veut délimiter et celui qui veut passer. Cette lecture du genre en termes de signe permet enfin de délaisser la question du primat absolu d'une catégorisation sur les autres (genre, classe, race, notamment), car « la pluralité des systèmes de signes ne se laissent pas réduire à un principe commun. » (Rastier, 2001). Il n'y a pas de catégorisation plus fondamentale qu'une autre dans l'absolu. « Nous vivons dans un monde où les gens sont amenés à vivre simultanément plusieurs catégories non-isomorphiques, qui toutes les tordent (*torque*) » (Haraway, 2007 ; Bowker et Star, 1999).

Mais on se souvient de la critique qu'adressait Bilge à « l'équivalence inconditionnelle des dominations » (Bilge, 2010 : 62). Il s'agit dès lors d'articuler un postulat épistémologique qui reconnaisse la pluralité des catégories qui se chevauchent avec la possibilité, à un niveau stratégique,

de reconnaître « la prépondérance d'une domination spécifique dans un contexte donné » (*ibid.*).

Parler de genre, c'est donc parler d'une frontière en deux sens complémentaires : celle de la bicatégorisation entre le masculin et le féminin et celle entre les différents index de genre, qui sert de partition entre différentes idéologies ou normes de genre. Mais parler de la frontière en ces termes peut rapidement masquer les jeux de micro-pouvoirs. Il faut donc conjuguer à la critique structuraliste de la dichotomie du genre une critique post-structuraliste qui puisse apercevoir les micros-pouvoirs, des degrés dans ces rapports de pouvoir, et plus généralement des entremêlements normatifs plutôt que systémiques. Il semble nécessaire que la critique du système de genre ne soit pas systémique, au risque de ranger sous le tapis les *freaks* et autres hapax. Se concentrer sur les répertoires d'action, les tendances, les régularités et singularités du genre, les reformulations, qui ne sont pas données d'avance, même si traversées par des catégories normatives ou non-normatives qui nous précèdent, permet de travailler simultanément les rapports de pouvoir et les résistances. Cela permet de saisir les dynamiques de figement et de défigement du genre.

Comme nous y engage Haraway, il s'agit d'un permanent travail des catégories (*category work*) :

Ne défiez pas la catégorie. N'en faites pas la critique en pensant que la catégorie va tout simplement disparaître parce que vous en auriez fait la critique. S'en tenir à comprendre comment ça marche ne la fait pas disparaître, et s'en tenir à comprendre qu'elle est construite ne signifie pas qu'elle est inventée. (Gane et Haraway, 2006 : 137.)

Au contraire, elle en appelle à une disjonction de nos catégories, qui seule puisse dessiner des identités collectives non universalisantes, non-génériques et non originelles.

Se tenir ainsi sur la brèche conduit alors, dans les pas des historiens des *Borderlands*, à ajouter à une critique qui se base sur des dichotomies type centre/périphérie, dominant/dominé, est/ouest-nord/sud, global/local, etc. qui impliquent toujours les éléments qu'Audre Lorde (2003) appelle les outils du maître, leur ajouter, donc, la question du distinct et de l'indistinct. Ainsi, tout en reconnaissant la place des dichotomies du pouvoir, il est nécessaire de penser des espaces qui leur échappent, et qui sont des espaces d'indistinction. Lorsque le philosophe Tchouang-tseu (2010 : 26), dans les œuvres qui lui sont attribuées, affirme que « dans toute division, il reste du non divisé, quand on distingue, il reste du non distingué », il fournit un espace à rebours des rapports de pouvoir, une piste de sortie par la fuite, qui constitue une réponse non-normative à la critique des catégories, y compris les catégories de genre. Or, c'est dans le travail de la parole sur le réel que se créent les catégories : « Bien que le réel lui-même n'ait pas de limite et que la parole ne soit pas constante, ce sont eux qui créent les bornes et les limites. » (Tchouang-tseu,

2010 : 25) Et de qualifier ces bornes et ces limites de pouvoirs de la pensée : catégorie, jugement, divisions, distinction, dispute et antagonisme.

La réflexion de Tchouang-tseu peut paraître loin, à première vue des questions de catégorisation du genre et de leur frontière. Pourtant, on entend dans sa critique de la connaissance un appel à s'abstenir de catégoriser – à s'abstenir de liquider (Guillaumin, 2002 : 253). Ce manifeste pour l'indistinction ne manque pas de faire écho à la théoricienne *queer* de Lauretis :

Nous, lesbiennes, mestizas, et autres inappropriées sommes des termes qui renvoient à cette position critique [...] : une position conquise à travers des pratiques politiques et personnelles de transgression des frontières entre les identités sociosexuelles et les communautés, entre les corps et les discours ; une position tenues par tou-e-s ceux que j'aimerais nommer des sujets excentriques. (De Lauretis, 1990 : 145.)

Saisir la frontière comme un lieu de fabrique du genre, c'est alors tenter de saisir le dissemblable tout autant que l'indistinct.

Observer les situations où il y a du jeu

Nous proposons donc de définir la frontière comme un lieu de rencontres. Aussi fine qu'elle puisse paraître, une ligne de démarcation possède toujours une épaisseur, et c'est cette zone-frontière qui nous intéresse, avec l'intuition qu'il s'y déroule des négociations fondamentales, souvent brutales, informant sur le monde social. La frontière est une zone brûlante dans le sens où la matière qui s'y négocie est encore en fusion : le magma n'est pas encore figé. C'est seulement quand on s'éloigne de la frontière, dans la tiédeur des apparentes évidences catégorielles, dans la routine relative des dispositifs institutionnels stabilisés que le processus de réification tend à devenir invisible, à être naturalisé. À la frontière, les mots ne peuvent manquer de signaler leur inadéquation aux choses, les signifiants s'entrechoquent et les signifiés sont troubles. Ces décalages, ces antagonismes et ces confusions y font l'objet d'activités concrètes, observables, visant à les manipuler, à les réduire ou à les exacerber. C'est en ce sens que l'on peut dire qu'il y a des zones-frontières là où des « hybridités » acquièrent une fonction productive – et c'est pourquoi cette notion nous paraît constituer un outil de recherche stimulant.

La figure du « jeu » permet notamment de penser cette « hybridité ». Elle saisit certaines des opérations cruciales qui se déroulent dans ces zones-frontières, notamment les interférences entre les différents niveaux de sens qui y cohabitent et s'y bousculent. La polysémie du mot elle-même invite à penser ces zones-frontières, car le « jeu » peut également s'appréhender dans son acception mécanique et spatiale, renvoyant à l'image d'un interstice autorisant le déplacement d'éléments ; un mouvement par rapport à un axe.

Dans son texte « Théorie du jeu et du fantasme », écrit en 1954, l'anthropologue Gregory Bateson explique que les corps « jouent » quand ils ne font pas simplement ce qu'ils disent qu'ils font. Jouer revient à être capable d'échanger des messages disant « ceci est un jeu », messages qui s'appuient sur la proposition négative suivante : « ce que l'on fait n'est pas ce qu'on croit qu'on fait ». Le jeu offre ainsi un contexte paradoxal aux interactions dans lequel les signaux échangés valent pour d'autres événements : « L'essence du jeu réside dans la dénégaration partielle de la signification qu'auraient dans d'autres situations les actes du jeu » (Bateson, 1988 : 133).

Mais la notion de « jeu » ne doit pas laisser penser qu'il ne serait là question que de distraction anodine – un retour à cette « vision festive et naïve » (Dorlin, citée dans Girard, 2007 : 54) que l'on reproche parfois aux études *queer*. Le « jeu » au sens de Bateson porte à conséquence, et intervient jusqu'au cœur de la violence. Ainsi, « le poing serré n'est pas encore le coup de poing, mais il réfère à la possibilité d'un futur – mais encore inexistant – coup de poing » (Bateson, 1977 : 212). La situation n'équivaut pas à un coup de poing réel et un non-coup de poing sur un mode additionnel. Il s'agirait plutôt d'un *pas vraiment* coup de poing (Piette, 1997) ou, comme le propose Roberte Hamayon (2012) qui a travaillé sur le jeu comme modalité de l'action, d'une *sorte de* coup de poing. Le jeu permet ainsi de tenir ensemble des signifiants logiquement incompatibles, de faire coexister des contraires – ici l'absence et la présence conjointes d'un coup de poing. Le fait que ce qui est dénoté par les signaux n'existe pas n'empêche pas pour autant que les affects convoqués répondent à ce qui est dénoté. C'est en ce sens que l'on peut dire que la menace constitue un des niveaux du jeu, dans une forme complexe travaillée par une incertitude, semblable à celle que provoque le *pas vraiment* coup de poing, qui se traduit par la question suivante : « est-ce un jeu ? ». On retrouve ici l'idée d'« économie de la menace », indissociable des mécanismes de pouvoir et qui invite, pour aborder la question de la violence, à « tenir ensemble » à la fois l'étude de la violence qui advient et celle de la peur de l'irruption de la violence (Cardi et Pruvost, 2012 : 57).

Puisqu'elle permet de signifier la coprésence simultanée de deux termes apparemment opposés, la figure du jeu représente un outil fécond pour servir notre exploration des zones-frontières. En autorisant une formulation cumulative des identités et des positionnements – ceci *et* cela – elle permet de sortir de l'impasse dans laquelle les sciences sociales s'enferment lorsqu'elles se cantonnent à des lectures alternatives – ceci *ou* cela – ou négatives – ceci *mais* cela – qui ne permettent pas de rendre compte des expériences sociales des individus. Le jeu permet ainsi de rendre leur complexité aux catégories sexuées, ainsi qu'aux pratiques discursives et aux répertoires d'action à travers lesquels elles sont mobilisées. La question « les individus résistent-ils aux normes sexuées ? », à laquelle le « oui, mais » est une réponse évidente et partielle, se voit par exemple remplacée par « que font les individus des

normes sexuées ? », qui invite à de toutes autres explorations, structurées à l'inverse autour d'un « oui, et ».

Nous rejoignons en ce sens les travaux de Saba Mahmood qui constituent une puissante invitation à repenser la démarche anthropologique, notamment en proposant une réévaluation de la notion d'*agency*. Son ouvrage *Politique de la piété* (Mahmood, 2009) offre l'illustration qu'une ethnographie peut tenir ensemble, et non pas dans des parties séparées et présentées comme « contradictoires », les différentes expériences du pouvoir des individus. Elle précise, dans l'introduction de son travail, que « la capacité d'agir se trouve non seulement dans les actes de résistance aux normes mais dans les multiples façons dont on habite les normes » (*ibid.* : 32) et plus loin que « les normes ne sont pas seulement renforcées ou subverties, mais [qu']elles sont mises en acte, habitées et vécues de différentes façons » (*ibid.* : 43). On reconnaît ici l'héritage, d'ailleurs revendiqué par l'autrice, de Michel Foucault : les processus qui assujettissent le sujet sont aussi les moyens par lesquels ce dernier forge son sens de soi et sa capacité à agir. Il s'agit de penser en termes de « mécanismes du pouvoir » et de situer « les actes de résistance » à l'intérieur et non pas à l'extérieur des champs du pouvoir (Foucault, 1976 : 126).

La forge des choses

Reste que cette plongée dans l'épaisseur des zones-frontières ne nous offre pas en l'état de façon de concevoir (ou de déconstruire) ces grands partages dichotomiques qui, pour être des effets émergents, n'en sont pas moins agissants. Si chaque frontière du genre, située dans le temps et l'espace, offre un agencement particulier et en partie irréductible à tout autre, ces zones-frontières interagissent les unes avec les autres jusqu'à, c'est du moins notre postulat, pouvoir former des ensembles descriptibles en termes de rapports sociaux (Devreux, 2004 ; Kergoat, 2012). Nous souhaitons donc faire le pari qu'« en partant de ces techniques de pouvoir et en montrant le profit économique ou les utilités politiques qui en dérivent, dans un certain contexte et pour certaines raisons, [...] on peut comprendre comment effectivement ces mécanismes finissent par faire partie de l'ensemble » (Foucault, 1997 : 29).

Un premier appui pour opérationnaliser ce programme se trouve dans la façon dont la sociologie interactionniste des sciences a interrogé le fonctionnement des frontières entre scientifique et non-scientifique, à la fois en termes de processus de distinction et d'activités communes (Riesch, 2010 : 456). Thomas Gieryn (1983) introduit ainsi la notion de travail de frontière (*boundary-work*). Son analyse part du constat de l'échec et de la stérilité d'une démarche visant à séparer radicalement science et non science – jusqu'à en faire un « pseudo-problème » (Gieryn, 1983 : 781 ; voir également Becker, 1996 : 54-55). Il souligne dans le même temps l'inadéquation des

grands critères de démarcation défendus par divers épistémologues, et le travail routinier pour en opérer de petites – parfois adossées à ces mêmes grandes théorisations – ces « grands récits » (Cardi et Pruvost, 2012 : 16) dont les faiblesses logiques n'entament pas fondamentalement l'efficacité prescriptive. Gieryn décrit ces démarcations concrètes, opérées dans des configurations localisées, comme un « travail de frontière » pratique. Ce travail de frontière consiste en un style rhétorique « attribuant certaines caractéristiques à l'institution de la science [...] pour construire une frontière sociale qui distingue certaines activités intellectuelles comme de la « non-science » » (Gieryn, 1983 : 782). Et Gieryn montre, par une analyse de trois types d'idéologie de défense de la science au fil des XIX^e et XX^e siècle, que ce travail de frontière peut servir aussi bien un but d'expansion de l'autorité qu'un but de monopolisation au sein d'un espace donné ou de protection de son autonomie.

Mais le plus intéressant pour notre propos réside dans l'hétérogénéité de ce travail. « L'analyse de discours du contenu de ces idéologies montre que « la science » n'est pas une seule et même chose : les caractéristiques attribuées à la science varient considérablement selon l'activité intellectuelle ou professionnelle désignée comme de la « non-science », et selon les buts particuliers poursuivis par le biais de ce travail de frontière » (*ibid.* : 792). De même, nous proposons de penser la distinction entre « masculin » et « féminin » en termes d'opérations concrètes de démarcations, étant entendu que ces démarcation sont toujours en même temps des hiérarchies (Delphy, 2008 : 7), de la même façon que le travail de démarcation entre science et « non-science » est le plus souvent mené « pour accroître les ressources matérielles et symboliques des scientifiques, ou défendre leur autonomie professionnelle » (Gieryn, 1983 : 782).

L'idée d'un travail de frontière est également présente dans le travail de Susan Leigh Star et de James Griesemer (1989). S'ils ne s'appuient pas explicitement sur le travail de Gieryn, ils en déploient en quelque sorte l'envers. À partir du cas du fonctionnement du Musée de zoologie des vertébrés de l'Université de Californie au début du XX^e siècle, Star et Griesemer s'attachent à montrer comment les frontières n'ont pas uniquement un rôle de démarcation, mais sont aussi des interfaces auxquelles des groupes différents peuvent agir ensemble malgré des différences significatives de perspectives. Ici, leur travail rejoint notre suggestion de ne pas penser les frontières du genre comme une ligne, mais bien comme une zone où se déploient des activités concrètes – « traduire, négocier, débattre, trianguler, simplifier » (Star et Griesemer, 1989 : 389) – et où se forment des discours, des protocoles, des dispositifs matériels, etc. fonctionnant comme des objet-frontière (*boundary objects*).

Les objets-frontière ont trois caractéristiques cruciales pour Star : ils offrent une flexibilité interprétative pour des mondes sociaux dont les perspectives divergent, ils servent la conduite d'activités collectives concrètes

entre des personnes issues de ces mondes, et ils s'inscrivent dans des ensembles plus vastes – ils forment des infrastructures qui, notamment, ne deviennent visibles qu'« au moment d'une défaillance » (Star, 2010 : 29). S'adossant explicitement à l'héritage féministe, Star souligne que ce travail de frontière permettant à des mondes hétérogènes de coopérer est souvent invisible (*ibid.* : 24). Il se matérialise sous la forme d'objets-frontière tels que des répertoires (un musée), des idéaux-types (une carte), des frontières coïncidentes (les limites d'un État tel que la Californie), ou des formes standardisées (un protocole de collecte de spécimens).

Ces analyses offrent un éclairage stimulant à divers concepts clefs des études de genre. Ainsi, la notion de répertoire peut se rapprocher de la notion même de genre (qui est lui-même un répertoire, par exemple lexical, comprenant des formes nominales « masculines » ou « féminines » et, parfois, « neutres ») – ainsi des répertoires de comportements « masculins » ou « féminins » décrits par Ilaria Simonetti. Mais on peut aussi penser au type de répertoire offert par l'orientalisme ou le racisme dans les mobilisations collectives analysées par Julie Abbou. Les idéaux-types peuvent se rapprocher des masculinités et des féminités prescrites – de ces « normes que l'on habite » à la façon des groupes de femmes concurrents décrits par Lola Gonzalez. Les frontières coïncidentes, quant à elles, opèrent comme la bicatégorisation de sexe même, qui tend à produire à travers des espaces hétérogènes des alliés (et donc des ennemis) communs. Et à l'inverse, l'absence de telles frontières coïncidentes peut troubler les positions, comme le montre Sarah Memmi. Enfin, la notion de sexe peut être rapprochée de l'idée de forme standardisée – il s'agit bien d'un exemple de ces « objets qui peuvent être transportés sur de longues distances et porter une information stable » (Star et Griesemer, 1989 : 411), et c'est à ce titre qu'elle devient marque, rappelle Guillaumin (2002). Ici, la contribution d'Émilie Francez, en interrogeant le rôle des hétérotopies dans la production du genre, suggère une situation où c'est l'objet-frontière (en l'occurrence, des corps pour soi ou pour autrui) qui distingue des mondes – et permet de penser une alternative tout en travaillant la flexibilité interprétative du corps de femme en tant que « corps féminin », plutôt que des mondes hétérogènes préalables qui négocieraient un objet-frontière.

Hétérogènes et situées, épaisses et opérant aussi bien des démarcations hiérarchiques que des activités conjointes asymétriques, les frontières du genre n'en forment pas moins de grands ensembles, suggérons-nous. Comment penser ces agencements transversaux à partir de cet outillage conceptuel ? Le premier élément se trouve dans le travail de Star, qui souligne que les objets-frontière ne sont pas isolés, mais forment ensemble des « structures frontières ». Mais si avec Gieryn (1983), on peut penser aisément les entités (la science et la non-science) comme performative, le dispositif conceptuel de Star (2010), plus sensible à la matérialité des activités sociales, tend à faire des entités (ici, des « mondes sociaux » différents) une précondition à l'existence

de frontières. C'est une ambiguïté qui est également présente dans la façon dont Hughes et Hughes (1952) problématisent la frontière comme lieu de rencontre de groupes hétérogènes, ce qui peut laisser croire à leur antériorité logique. À partir de l'étude des professions, Andrew Abbott (1995) suggère un modèle qui nous paraît pouvoir être généralisé. Conservant l'insistance sur l'interaction, la notion de situation, et l'approche écologique qui caractérise une large partie de la tradition interactionniste, Andrew Abbott explicite ce que serait une façon radicalement non substantialiste de poser la question des ontologies. Privilégiant la notion de *boundary*, il propose d'inverser la pente ordinaire qui consiste à définir les frontières en tenant pour acquis l'existence préalable de ce qu'elles séparent.

Sa démonstration s'appuie sur la définition d'un point frontière en topologie algébrique. Étant donné deux ensembles, un point frontière correspond à un point dont le voisinage inclut simultanément au moins un point appartenant à chacun de ces deux ensembles. Cette définition, la plus couramment retenue de la frontière entre deux espaces, postule l'existence d'entités a priori (les ensembles *sont donnés*). En ce sens réaliste, les frontières du genre correspondraient à des « transgressions » de femmes opérant à la marge de leur classe de sexe (Flament, 1989) ou à l'apprentissage de la domination par des hommes éprouvant le coût de ne pas être « du bon côté » (Devreux, 1992).

Mais comme Andrew Abbott le montre, il est possible de proposer une définition qui chemine en sens inverse : qui postule l'existence d'une frontière (un ensemble de points frontières), et en déduit les entités qu'elle distingue. Dans le voisinage de chaque point défini comme point frontière, il s'agira alors de définir au moins un point appartenant à un ensemble E et au moins un point appartenant à un ensemble non-E. Il « suffit » de qualifier avec succès, dans chaque situation sociale, au moins un élément comme « féminin » et un élément comme « non-féminin », quel que soit cet élément, et quel que soit sa cohérence avec l'élément discriminé dans une autre situation sociale, pour que l'ensemble transversal du « féminin » naisse, et puisse faire l'objet de réification jusqu'à produire un vaste clivage dont un travail de naturalisation (Guillaumin, 1992) contribue à masquer l'arbitraire et l'hétérogénéité.

Comme le suggère Abbott, nous proposons de ne pas définir une zone-frontière à partir des entités qu'elle distingue, de ne pas en faire une sorte de « tampon » (ou de « marge ») résiduelle. Nous proposons également d'aller plus loin que l'idée qu'entités et frontières sont des co-constructions qui émergent ensemble. Nous partons plutôt du postulat que les frontières sont premières, et qu'ensuite viennent les entités, quelles qu'elles soient (individus, groupes sociaux, territoires étatiques...). Ces « boundaries of » sans complément d'objet encore constitué pour les caractériser (*boundaries of what?*), sont, selon la formule d'Abbott, des *sites of difference* – la notion de *site* peut avantageusement se traduire par la notion de lieu, avec la connotation qu'elle peut comporter chez Michel de Certeau (1990) : une certain rapport au

temps et à l'espace, formule qui ouvre une épaisseur dans l'imaginaire de la ligne qui domine la notion de *boundary*. Une zone-frontière correspond donc à un point dont le voisinage contient des lieux de différenciations (Abbott, 1995 : 862) – et comme l'explicite opportunément Abbott, rejoignant en cela Gieryn (1983), il n'y a aucune raison de penser a priori que ces différenciation sont les mêmes d'une zone à l'autre.

Les « zones frontières » qui nous intéressent dans ce livre rassemblent donc l'ensemble de ces points (de ces *lieux*) frontières – lorsqu'ils sont relatifs au genre en tant que processus de catégorisation. Les frontières du genre qualifient l'ensemble des lieux incluant simultanément au moins du marqué et du non marqué du point de vue du genre (M et non-M). On devine que l'extension de ces zones est virtuellement illimitée, et c'est bien en ce sens que nous en faisons un outil méthodologique : parler de « zone-frontière », c'est proposer une certaine façon de regarder les phénomènes sociaux relatifs aux rapports sociaux de sexe. Mais parler de « frontière du genre », c'est aussi insister sur les assemblages hétérogènes et néanmoins opératoires, les arrangements locaux s'appuyant les uns les autres jusqu'à parfois former un véritable tuilage, où ces « points frontières » font, défont et refont la binarité du sexe.

Pour conclure sans forclure

Nous annonçons, au début de cette introduction, une volonté de prendre la notion de frontière comme outil méthodologique pour penser le genre, avec le postulat que les frontières sont relatives, fruits d'activités collectives réitérées et lieux de partage dichotomiques mais plurivoques. Cet outil de frontière, en mettant au centre de l'analyse le principe de partition, a le mérite, nous semble-t-il, de pouvoir articuler le féminisme matérialiste et les théories *queer*, en ce qu'ils ont en partage un questionnement des processus de la catégorisation qui repose sur un principe d'anti-essentialisme, sur une volonté de prendre en compte les rapports de pouvoir comme simultanément structurés et résistibles et enfin sur une attention à la pluralité des formes de pouvoir.

Pour faire travailler cette notion, il est cependant nécessaire de lui adjoindre une boîte à outils, et c'est ce que nous avons tenté de faire ici. De nos différents regards disciplinaires ont émergés les notions communes de zones, de lieux, d'espaces de négociation, de formes ou encore de marches pour qualifier les frontières du genre comme site d'accolement et d'identifications nouvelles, où se déploient les activités et conséquemment les rapports de pouvoir. Ce décalage de la ligne à la zone permet alors de mettre en lumière les traversées et les reliages qui se produisent là où des acteurs opèrent symboliquement et matériellement des clivages mobilisant la catégorie de sexe, et d'y révéler les mouvements d'association et de distinction, que ceux-ci soient violence, résistance, actualisation ou solidification.

Par ailleurs, regarder les frontières comme des actes d'affirmation de distinction, permet par contraste, de souligner leur incertitudes, la polysémie des catégorisations, la multiplicité des index du genre, et enfin la plurivocité et l'aspect non-permanent des arrangements du genre. Il s'agit alors de travailler simultanément sur la manière dont les régularités analogiques du genre produisent une idéologie homogénéisante du genre (et génératrice de domination) et sur les réalisations particulières, les anomalies, les hybridations qui se jouent dans les négociations individuelles et collectives de nos réalités.

C'est cette nécessité de partir du singulier et de l'hybride que soulignent chacun à leur façon des auteurs aussi éloignés en apparence que le philosophe taoïste Tchouang-Tseu, la théoricienne *queer* De Lauretis, l'anthropologue de la communication Bateson, le sociologue interactionniste Abbott, ou encore la théoricienne et activiste féministe He-Yin Zhen. Il s'agit de saisir ensemble le marqué et le non-marqué, de laisser la place à l'indistinct comme point de départ, aux reformulations et aux reprises, aux excentriques, au paradoxal, au jeu, en un mot, laisser la place au 'ceci' et au 'cela' simultanément, au 'presque ceci' et au 'ceci mais cela'. Rappeler que dans toute distinction, il demeure de l'indivisé, de l'inqualifié, et que celui-ci est dynamique, il défige et recompose en permanence les catégories de genre.

Partir de la frontière, des *sites of differences* comme lieu de construction, plutôt que des entités qu'elle distingue permet alors de révéler la fabrique des catégories, ce *boundary work* qu'examine Gieryn, ce *category work* que désigne Haraway à la suite de Bowker et Star. On entend là aussi résonner les airs de famille wittgensteinien pour penser le similaire, le voisin, le proche en étant débarrassé de l'encombrante injonction à travailler seulement l'identique ou l'altérité. Cette approche a le mérite d'éclairer le genre à la lumière des activités plutôt que des étants.

Enfin, c'est cette autre nécessité de ne pas idéaliser la frontière et de prendre en compte les conséquences concrètes et violentes des grands partages dichotomiques que nous rappellent des autrices telles que Saba Mahmood, Colette Guillaumin, ou He-Yin Zhen. Elles rappellent que mettre l'accent sur les zones de mouvement que constitue la frontière ne doit pas faire disparaître pour autant de l'analyse les différentes expériences du pouvoir des individus, car ces grands partages dichotomiques, pour être des effets émergents, n'en sont pas moins agissants, violents, et contraignant.

En tant que système, le genre peut ainsi se décrire comme un joug / une jonction / un boulonnage de proto-barrières – pour reprendre l'expression « *a yoking of proto-boundaries* » (Abbott, 2001 : 270). Ces dernières ne relèvent pas exclusivement des catégories sexuées ou de la sexualité ainsi que le montrent les travaux réunis dans cet ouvrage. Le genre incorpore en effet des proto-barrières de classe, ainsi que l'explorent dans ce livre le chapitre de Lola Gonzales, à propos de l'espace prostitutionnel dans le Paris du XIX^e siècle, et celui d'Émilie Francez, sur les enjeux de distinction

Julie Abbou, Karim Hammou, Perrine Lachenal

sociale dans les pratiques du hammam à Marseille. Il incorpore également des proto-barrières relatives à l'ethnicité, comme Ilaria Simonetti et Julie Abbou proposent de le penser dans leurs chapitres, portant respectivement sur les soldates de l'armée israélienne et les idéologies de la frontière à Hong Kong. Le chapitre écrit par Sarah Memmi à propos du façonnement des couples palestiniens par la politique de séparation israélienne, montre que ces proto-barrières peuvent également être de l'ordre de la nationalité et de la géographie.

Bibliographique

- ABBOTT, Andrew, "Things of boundaries", *Social Research*, vol. 62, n° 4, 1995, p. 857-882.
- ABBOTT, Andrew, *Time Matters: On Theory and Method*, 2001, Chicago, University of Chicago Press, 296 p.
- ACHEBE Chinua, *Things Fall Apart*, Londres, Heinemann, 1958, 190 p.
- AIT BEN LMADANI Fatima et MOUJOURD Nasima, « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? », *Mouvements*, n° 72, 2012, p. 11-21.
- ANZALDUA Gloria, *Borderlands / La Frontera: The New Mestiza*, San Francisco, Aunt Lute Books, 2007, 312 p.
- BATESON Gregory, *Vers une écologie de l'esprit – tome 1*, traduit par Ferial Drosso, Laurencine Lot et Eugène Simion, Paris, Seuil, 1977, 542 p.
- BATESON Gregory, *La nature et la pensée*, traduit par Alain Cardoën, Marie-Claire Chiarieri et Jean-Luc Giribon, Paris, Seuil, 1988, 242 p.
- BECKER Howard S., "The epistemology of qualitative research" in Richard Jessor, Anne Colby et Richard A. Schweder, *Ethnography and human development*, University of Chicago Press, 1996, p. 53-71.
- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-La-Neuve, De Boeck, 2012, 358 p.
- BERENI Laure, LAGRAVE Rose-Marie, ROUX Sébastien et VARIKAS, Eleni, « Le féminisme à la française, ça n'existe pas », *Libération*, 30 juin 2011.
- BILGE Sirma, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, n° 176-177, 2010, p. 43-64.
- BILGE Sirma, "Intersectionality Undone", *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, vol. 10, n° 2, 2013, p. 405-424.
- BILLETER Jean-François, *Études sur Tchouang-tseu*, Paris, Allia, 2008, 292 p.
- BOURCIER Sam, « La fin de la domination (masculine). Pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer », *Multitudes*, n° 12, 2003, p. 69-80.
- BOWKER Geoffrey C. et STAR Susan Leigh, *Sorting Things Out: Classification and Its Consequences*, Cambridge, The MIT Press, 2000, 392 p.
- BUTLER Judith, *Bodies that Matter. On the Discursive Limits of "Sex"*, Londres, Routledge, 1993, 256 p.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2006, 272 p.
- CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, 448 p.
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 540 p.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, 416 p.
- CHENG Anne, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997, 704 p.
- CRENSHAW Kimberle, "Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color", *Stanford law review*, vol. 43, n° 6, 1991, p. 1241-1299.

- DAUNE-RICHARD Anne-Marie et DEVREUX Anne-Marie, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, vol. 1 : *Économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse, 1997, 276 p.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, vol. 2 : *Penser le genre*, Paris, Éditions Syllepse, 2001, 381 p.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer : Qui sont les autres?*, Paris, La Fabrique éditions, 2008, 232 p.
- DEVREUX, Anne-Marie, «Être du bon côté», in Jean-Paul Filiod, dir., *Des hommes et du masculin*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992.
- DEVREUX Anne-Marie, *Les propriétés formelles des rapports sociaux de sexe*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 8 Saint-Denis, 2004.
- DIRENBERGER Lucia et SCHMOLL Camille, « Ce que le genre fait à l'espace... et inversement », *Les cahiers du CEDREF*, n° 21, 2014.
- DISCEPOLO Thierry et LE BEUZE Gilles, dir., *Agone*, n° 43, « Comment le genre trouble la classe », 2010, Marseille, Agone, 266 p.
- DOSSE François, *Histoire du structuralisme*, vol. 1, Paris, La Découverte, 1991, 474 p.
- DOUAY François et PINTO Jean-Jacques, « Analogie/Anomalie, Reflets de nos querelles dans un miroir antique », *Communications*, vol. 53, n° 1, 1991, p. 7-16.
- ERIBON Didier, *Hérésies. Essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Fayard, 2003, 306 p.
- FASSIN Didier, *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2010, 598 p.
- FELDMAN Nehara, *Migrantes : du bassin du fleuve Sénégal aux rives de la Seine*, Paris, La Dispute, 2018, 224 p.
- FLAMENT Catherine, « Du garçon manqué à la fille réussie : catégorisation sociale de sexe, problèmes de frontières », in Marie-Claude Hurtig et Marie-France Pichevin, dir., *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1989, p. 103-107.
- FORBES Jack D., "Frontiers in American history and the role of the frontier historian", *Ethnohistory*, vol. 15, n° 2, 1968, p. 203-235.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, tome I : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, 248 p.
- FOUCAULT Michel, « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France (1975-1976), Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, 283 p.
- GANE Nicholas et HARAWAY Donna, "When We Have Never Been Human, What Is to Be Done? Interview with Donna Haraway", *Theory, Culture & Society*, vol. 23, n° 7-8, 2006, p. 135-158.
- GARCIA Vivien, MILANI Carlo et GRUPPO DI RICERCA Ippolita, "Family Resemblances in digital activism : close cousins or false brothers?", Communication personnelle, *Actes du Early Stage Researchers Colloquium 2013*, 2013.
- GIERYN Thomas F., "Boundary-work and the demarcation of science from non-science: Strains and interests in professional ideologies of scientists", *American sociological review*, vol. 48, n° 6, 1983, p. 781-795.

- GIRARD Gabriel, « Interview Elsa Dorlin - Le queer est un matérialisme », in Collectif, *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Éditions Syllepse, 2007, p. 47-58.
- GLISSANT Édouard, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990, 248 p.
- GODELIER Maurice, *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 1984, 348 p.
- GUILLAUMIN Colette, « Question de différence », *Questions féministes*, n° 6, 1979, p. 3-21.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992, 241 p.
- GUILLAUMIN Colette, *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard, 2002 [1972], 378 p.
- HÄMÄLÄINEN Pekka et TRUETT Samuel, "On borderlands", *Journal of American History*, vol. 98, n° 2, 2011, p. 338-361.
- HAMAYON Roberte, *Jouer : étude anthropologique à partir d'exemples sibériens*, Paris, La Découverte, 2012, 369 p.
- HARAWAY Donna, *Manifeste cyborg et autres essais : Sciences-Fictions-Féminismes*, anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan, Exils Éditeur, 2007, 333 p.
- HUGHES Everett et HUGHES Helen, *Where Peoples Meet: Racial and Ethnic Frontiers*, Free Press, 1952, 204 p.
- JONES Reece, "Categories, borders and boundaries", *Progress in Human Geography*, n° 33, 2008, p. 31-37.
- JUTEAU Danielle, « "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, n° 176-177, 2010, p. 65-81.
- KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012, 353 p.
- KRISTOF Ladis K., "The nature of frontiers and boundaries", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 49, n° 3, 1959, p. 269-282.
- LAMONT Michèle et MOLNÁR Virág, "The study of boundaries in the social science", *Annual review of sociology*, vol. 28, 2002, p. 167-195.
- LAURETIS Teresa de, "Eccentric Subjects: Feminist Theory and Historical Consciousness", *Feminist Studies*, vol. 16, n° 1, 1990, p. 115-150.
- LIU Lydia H., DOROTHY Ko et REBECCA Karl E. , *The Birth Of Chinese Feminism. Essential Texts in Transnational Theory*, New York, Columbia University Press, 2013, 308 p.
- LORDE Audre, *Sister Outsider. Essais et propos*, traduit par Magali C. Calise, Grazia Gonik, Marième Hélie-Lucas et Hélène Pour, Genève, Mamamelis, 2003, 212 p.
- MAHMOOD Saba, *Politique de la piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, traduit par Nadia Marzouki, Paris, La Découverte, 2009, 312 p.
- MASSIP Nathalie, "The Role of the West in the Construction of American Identity : From Frontier to Crossroads", *Caliban. French Journal of English Studies*, n° 31, 2012, p. 239-248.
- MASSON Sabine et THIERS-VIDAL Léo, « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer. Échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste », *Mouvements*, n° 20, 2002, p. 44-49.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique. 2 : Usage, déréliction et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, 2014, 386 p.
- MIANO Léonora, *Habiter la frontière*, Paris, L'Arche Éditeur, 2012, 144 p.

- MIANO Léonora, *La saison de l'ombre*, Paris, Grasset, 2013, 256 p.
- NOYÉ Sophie, « Pour un féminisme matérialiste et queer », *Contretemps*, 2014.
- OCHS Elinor, "Indexing Gender", in Barbara D. Miller, *Sex and Gender Hierarchies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 335-358.
- PACHUCKI Mark A., PENDERGRASS Sabrina et LAMONT Michele, "Boundary processes: Recent theoretical developments and new contributions", *Poetics*, vol. 35, n° 6, 2007, p. 331-351.
- PHETERSON Gail, « Identité de groupe et rapports sociaux aux États-Unis, aux Pays-Bas et en France », *Mots*, n° 49, 1996, p. 6-17.
- PIETTE Albert, « Pour une anthropologie comparée des rituels contemporains. Rencontre avec des "batesoniens" », *Terrain*, n° 29, 1997, p. 139-150.
- RASTIER François, « Indécidable hypallage », *La Langue française*, vol. 129, n° 1, 2001, p. 111-127.
- RASTIER François, « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, n° 163, 2006, p. 99-114.
- RASTIER François, « Conditions d'une linguistique des normes », in Agnès Steuckardt et Gilles Siouffi, dir., *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistiques*, Berne, Peter Lang, 2007, p. 3-20.
- RIESCH Hauke, "Theorizing Boundary Work as Representation and Identity", *Journal for Theory of Social Behaviour*, vol. 40, n° 4, 2010, p. 452-473.
- SAINT HILAIRE Colette, « Le paradoxe de l'identité et le devenir-queer du sujet : de nouveaux enjeux pour la sociologie des rapports sociaux de sexe », *Recherches sociologiques*, vol. 20, n° 3, 1999, p. 23-42.
- SCOTT Joan W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du Grif*, vol. 37, n° 1, 1988, p. 125-153.
- SCHAEFFER Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989, 192 p.
- SCOTT Joan W., *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, 300 p.
- SCOTT Joan W., *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998, 286 p.
- STAR Susan Leigh, « Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexions sur l'origine d'un concept », traduit par Mamadou Bassirou Bah, *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2010, p. 18-35.
- STAR Susan Leigh et GRIESEMER James R., "Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39", *Social Studies of Science*, vol. 19, n° 3, 1989, p. 387-420.
- TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998, 206 p.
- TCHOUANG-TSEU, *Les Œuvres de Maître Tchouang*, traduit par Jean Levi, Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2010, 370 p.
- VOLOSHINOV Valentin, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, traduit par Marina Yaguello, Paris, Minuit, 1977 [1929], 233 p.
- WHORF Benjamin L., "Science and Linguistics", in John B. Carroll, *Language, Thought, and Reality. Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, The MIT Press, 1940, p. 207-219.
- WITTIG Monique, *La Pensée straight*, traduit par Sam Bourcier, Paris, Balland, 2001, 157 p.